

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ PEFC

1. POLITIQUE RELATIVE A LA VIE PRIVEE

Afin de respecter votre droit à la vie privée et à la confidentialité de vos données, et de se conformer au règlement UE 2016/679, la cellule PEFC intégrée dans la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB) souhaite vous informer de la manière dont elles traitent (collectent, enregistrent, utilisent et conservent) les informations personnelles que vous leur communiquez dans le cadre de la certification PEFC et dont elles assument la responsabilité. Les principes de protection sont immuables à l'avenir. Cependant, certains détails décrits ci-dessous pourraient évoluer en raison de la technologie ou de l'état de l'art en la matière : ils seront alors mis à jour dans cette notice qui sera publiée sur le site internet de la SRFB sous l'onglet « certification PEFC ». Dans ce cas, une communication spécifique sera publiée dans notre newsletter PEFC et une copie des conditions générales de confidentialité vous sera envoyée sur simple demande écrite.

Les responsables respectifs du traitement de vos données à caractère personnel, sont le Directeur de la SRFB et les responsables de la certification PEFC au sein de la SRFB.

2. QUELLES SONT VOS DONNEES PERSONNELLES DONT NOUS AVONS BESOIN ?

Les informations demandées dans le cadre de la certification sont nécessaires pour la délivrance d'une attestation de participation à la certification PEFC, entre autres :

- les informations nécessaires pour vous identifier ou vous contacter : nom, prénom, civilité ; adresse postale & mail, numéro de téléphone fixe et mobile ; ...
- les informations utiles propre au dossier de certification PEFC : surface forestière totale, localisation et surfaces de vos parcelles, type d'essences, ...
- les informations utiles destinées à vous informer sur des changements de la politique locale, régionale ou internationale qui concernent vos propriétés comme indiqué dans notre base de données.

3. COMMENT PRESERVONS-NOUS LA CONFIDENTIALITE DE VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Vos informations personnelles sont stockées dans des environnements d'exploitation sécurisés, inaccessibles au public, mais uniquement :

- aux responsables de la certification PEFC en forêt privée (portée par la SRFB) ;
- aux employés de la SRFB autorisés par la cellule PEFC ;
- aux employés du sous-traitant Xsi sprl chargé de l'intégrité et de la maintenance de notre base de données et de nos applications.

Tous les détails des transactions effectuées de la base de données des membres PEFC sont sauvegardées par écrit en cas de litige ou suspicion de fuite ou violation.

Les responsables de traitement et leur sous-traitant, prennent toutes les mesures adéquates pour protéger vos données patrimoniales.

4. À QUI DIVULGUONS-NOUS VOS INFORMATIONS PERSONNELLES ET POURQUOI ?

Dans le cadre de nos services d'information, PEFC Belgium est amené à recevoir des données personnelles (Nom, Prénom, adresse, téléphone, mail) pour l'envoi annuel de leur carte de vœux, du rapport d'activité et de l'annuaire des entreprises adhérentes à la certification chaîne de contrôle en Belgique.

La cellule PEFC est amenée à divulguer des données personnelles aux auditeurs internes et externes lors de la période d'audit (entre avril et juillet), l'accès est momentanément et nécessaire au bon déroulement de l'audit.

En dehors des cas présentés ci-dessus, la cellule PEFC ne divulgue vos données personnelles qu'avec autorisation de la personne concernée.

5. PENDANT COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS INFORMATIONS PERSONNELLES ?

Vos données personnelles sont nécessaires pour conserver votre attestation de participation à la certification forestière PEFC et sont conservées pendant toute la durée d'adhésion. Ces données sont stockées par la cellule PEFC, une personne sortie de certification devra faire expressément la demande par courrier ou e-mail s'il souhaite retirer toute trace de ses données personnelles dans les dossiers de la cellule PEFC.

6. COMMENT POUVEZ-VOUS ACCEDER A VOS INFORMATIONS PERSONNELLES ET LES MODIFIER ?

Vous pouvez nous transmettre par les moyens de communication classiques, toute demande pour connaître vos données personnelles ou apporter une modification afin de corriger une erreur ou imprécision.

7. COMMENT POUVEZ-VOUS NOUS CONTACTER ?

Une rubrique « Contactez-nous » située dans l'onglet « certification PEFC » du site web de la SRFB permet à tout visiteur de transmettre un message au responsable du traitement. Les adhérents PEFC peuvent également écrire à l'une des adresses suivantes :

Siège social de la SRFB : Boulevard Bischoffsheim, 1-8 à 1000 Bruxelles ou par courriel à info@srfb-kbbm.be

Cellule PEFC de la SRFB : Chaussée de Namur, 47 à 5030 Gembloux ou par courriel à foret@pefc.be